

# DM facultatif - L'historien et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale

## Eléments de correction

### Introduction

#### Présentation du document

- Auteur : Emmanuel Macron, actuel président de la République française depuis 2017
- Nature : discours politique de commémoration
- Destinataires : personnes présentes à la cérémonie, mais aussi tous les Français (médiatisation du discours) et particulièrement les juifs, les descendants des victimes et les négationnistes
- Buts : se souvenir (devoir de mémoire) et s'excuser encore au nom de la France

#### Contextualisation

- 65 ans après la rafle organisée par la milice française qui entraîna la déportation de plus de 13000 juifs français vers Auschwitz
- 22 ans après la reconnaissance tardive par Jacques Chirac de la responsabilité de la France
- Quelques mois après l'élection d'E. Macron (1<sup>ère</sup> commémoration de cette rafle de son mandat)

### Développement

#### I- Evolution de la position de l'Etat français concernant son rôle pendant la 2<sup>nde</sup> Guerre mondiale

##### A- E. Macron, dans la lignée de J. Chirac : mea culpa de l'Etat

###### 1) Reconnaissance de la vérité

« Alors oui, je le redis ici, c'est bien la France qui organisé la rafle puis la déportation... » (et suite : lignes 7 à 9, lignes 13 à 16)

➔ E. Macron fait la synthèse de ce qui est maintenant connu de la culpabilité de l'Etat français dans le génocide juif et notamment cette rafle.

« se perpétue le fil tendu en 1995 par Jacques Chirac »

➔ J. Chirac fut en effet le 1<sup>er</sup> président français à reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans cette déportation et plus généralement dans la collaboration de Vichy avec l'Allemagne nazie, lors de la 1<sup>ère</sup> commémoration de la rafle après son élection en 1995

###### 2) Lutte contre le négationnisme

« s'est trouvé contesté par des responsables politiques français prêts à faire reculer la vérité » ; « ces faussaires »

➔ Cette attitude de négation du génocide juif est appelée le négationnisme ; E. Macron fait sans doute allusion à l'attitude du président du Front National, Jean-Marie Le Pen, condamné à plusieurs reprises pour ses allégations niant l'existence des chambres à gaz par exemple. Le négationnisme est puni par la loi Gayssot de 2000.

###### 3) Temps des « réparations »

« La France, en reconnaissant ses fautes, a ouvert la voie à leur réparation »

➔ Réparation judiciaire avec le procès des coupables qui n'avaient pas encore été condamnés (Maurice Papon en 1998) et réparation économique depuis 2000 avec l'indemnisation des enfants de déportés.

##### B- Mutisme des chefs d'Etat précédents

###### 1) De Gaulle et Mitterrand

« général de Gaulle et François Mitterrand qui, sur ce sujet, restèrent mutiques »

➔ De Gaulle considérait en effet que « Vichy n'était pas la France », que lui et les résistants incarnaient la vraie France. Il contribue largement au sortir de la guerre et à son retour au pouvoir à ce que l'historien Henry Rousso a nommé le résistancialisme, à savoir le mythe selon lequel l'ensemble des Français auraient résisté.

➔ Mitterrand, s'il est le 1<sup>er</sup> président à avoir assisté à la commémoration de la rafle du Vel d'hiv, n'en a pas pour autant reconnu l'implication de la France. Il continuait même à fleurir par ailleurs la tombe du maréchal Pétain, le sauveur de 1917.

###### 2) Les raisons de ce mutisme

« Mais il est des vérités dont l'état de la société, les traumatismes encore vifs des uns, le déni des autres a pu brider l'expression. Les déchirures vives qui traversaient la société française ont pu faire primer l'apaisement et la réconciliation »

- En effet au sortir de la guerre, les rescapés juifs des camps de la mort sont pour certains trop traumatisés pour parler – ce n'est pas le cas de tous (ex de Primo Levi) : forme de honte (ex des tatouages cachés)
- Les Français ne sont pas tous prêts à croire ce qu'il s'est passé : déni
- Surtout du point de vue des autorités, ce qui compte, c'est le retour de l'unité nationale, la « réconciliation », ce qui explique par exemple les lois d'amnistie de 1951 et 1954 pour les condamnés de l'épuration encore en prison.

## II- Les facteurs qui expliquent cette évolution

### A- « Le temps a fait son œuvre »

Lignes 22 à 27 : « nos sociétés s'offrent de ces répit »... « le temps a fait son œuvre »... « les témoins et les survivants parlent, les archives s'ouvrent »

- Libération progressive de la parole des témoins et survivants, après le temps de la honte et de l'incompréhension générale. Ce mouvement est impulsé par Israël avec le procès Eichmann et la volonté de faire comprendre au monde l'unicité du génocide juif. En France, l'association des FFDJF menée par le couple Klarsfeld a contribué à cette libération de la parole
- Les archives restées longtemps secrètes sont ouvertes en 1979

### B- Le travail des historiens

« les historiens travaillent » et au début la vérité est aujourd'hui « avéré par tous les historiens »

- L'historien a besoin de recul pour travailler sur des sources variées qu'il peut croiser pour construire le discours le plus objectif et proche de la vérité possible. Cette science est difficile à appliquer « à chaud », surtout lorsque les événements suscitent autant d'émotions et de passions
- Le premier historien à avoir analysé sereinement la culpabilité de la France de Vichy est Robert Paxton en 1971 : son ouvrage *La France de Vichy* est réalisé à partir d'archives allemandes notamment et montre le rôle de l'Etat français dans la déportation de juifs, prouve qu'il est même allé au-delà des attentes allemandes.
- Depuis, ce sujet a été énormément travaillé.

## Conclusion

- Bilan
- Ouverture possible : la guerre d'Algérie a fait de même l'objet d'un déni (on parlait « des événements » et non de guerre) et ce n'est que tardivement que la France a reconnu sa part de culpabilité, notamment avec l'utilisation de la torture. Cependant, cet événement un peu moins ancien que la Seconde Guerre mondiale suscite encore des passions vives.